



**PROVINCE DE QUÉBEC  
CANTON DE WENTWORTH**

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ  
DU CANTON DE WENTWORTH**

*Adoption du Règlement numéro 2021-001 «Règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception».*

Je, soussignée, donne avis que le Règlement numéro 2021-001 «Règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception », a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2021.

Les taux de taxes et de tarifs énumérés dans le règlement s'appliquent pour l'année fiscale 2021.

Ce règlement peut être consulté sur notre site Web à [www.wentworth.ca](http://www.wentworth.ca) ou en communiquant avec le Bureau municipal durant les heures normales de bureau au 450-562-0701 ou par courriel à [info@wentworth.ca](mailto:info@wentworth.ca).

Donné à Wentworth ce 15<sup>ième</sup> jour de janvier 2021.

---

Natalie Black,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière